

Travaux



Travaux

Communiqué de la mairie

La commune vient d'engager des travaux de réfection des trottoirs de la rue de Gascogne à Cazaubon du 30 mai au 30 juin 2022.

La circulation sera alternée par des feux tricolores, le stationnement sera interdit le long de la route et les trottoirs doivent être totalement dégagés.

Les commerces et les trottoirs resteront accessibles aux piétons.

Isabelle Tintané, maire de Cazaubon- Barbotan les Thermes précise :

« En votre qualité de riverains, je tenais à vous informer du commencement de cette opération en vous demandant d'être bienveillants devant les éventuelles gênes que ce chantier pourrait vous procurer.

Je vous remercie de votre compréhension. »